

Programme LEADER 2020 « LE PERCHE Innovant par nature »

COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE

28 juin 2017 – 13 juillet 2017

La consultation écrite a été adressée par mail le 28 juin 2017 à l'ensemble des membres du comité de programmation LEADER

11 membres du comité de programmation ont répondu par écrit : Alexandre CÉALIS, Eco Pertica, Sophie DE LONGCAMP, bénéficiaire LEADER, Amale EL KHALEDI, membre du bureau du Pays du Perche ornois, Samuel HERAULT, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Raynald HOMMET, CCI Portes de Normandie, Danièle LALAOUNIS, Vice-Présidente de la Communauté de communes des Hauts du Perche, Brigitte LUYPAERT, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Cœur du Perche, Hubert MOUSSET, Fédération des CUMA, Gilles ORY, membre du bureau du Pays du Perche ornois, Guy PERRET, Vice-président du Pays du Perche ornois, Philippe PICQ, Vice-président du Pays du Perche ornois.



1/ Rappel

Les projets de la CCI Portes de Normandie et de Longny-les-Villages avaient été présentés au comité de programmation du 4 mai 2017. N'ayant pas pu être validés définitivement car l'analyse juridique était en cours d'achèvement par les services de la Région, ces projets ont fait l'objet d'une consultation écrite transmise par voie électronique du 28 juin au 13 juillet 2017 suite aux rapports d'instruction favorables de la Région.

2/ Examen des dossiers pour avis définitif

Sous-mesure 19.2, fiche action n°3 « COORDINATION DES TRANSPORTS doux et propres et de l'intermodalité »

Développement de l'électromobilité dans les collectivités du Perche ornois	
Maître d'ouvrage	Commune de Longny-les-Villages
Période de réalisation	2016-2017
Financement LEADER sollicité	119 293,22 € pour un total de dépenses de 341 616,53 € HT
Rappel résultat grille de sélection	11/20 points
Avis définitif du comité	<i>Avis favorable</i>

Dossier : Pôle de coopérations économiques	
Maître d'ouvrage	CCI Portes de Normandie
Période de réalisation	Janvier 2017 – décembre 2019
Financement LEADER sollicité	67 270,32 € pour un total de dépenses de 88 870,32 €
Rappel résultat grille de sélection	14/20 points
Avis définitif du comité	Avis favorable

Suite à ces retours, ces 2 dossiers ont reçu un avis définitif favorable pour un total de 186 563,54 € de subvention FEADER. Le montant total FEADER programmé est à présent de 518 585 €, soit 31 % de l'enveloppe initiale du GAL.

2

3/ Maquette financière actualisée

10 fiches-actions	Enveloppe allouée	LEADER programmé (avis définitif favorable)	Reste à programmer
Action 1 : INNOVATION NUMERIQUE dans les services au public, les services touristiques, les entreprises et les exploitations agricoles	160 000 €	51 051 €	108 949 €
Action 2 : EXPERIMENTATION pour des LOGEMENTS plus attractifs	240 000 €	71 734 €	168 266 €
Action 3 : COORDINATION DES TRANSPORTS doux et propres et de l'intermodalité	145 000 €	141 448 €	3 552 €
Action 4 : ACTIONS AGRICOLES COLLECTIVES , solidaires et durables	189 000 €	13 422 €	175 578 €
Action 5 : STRUCTURATION TOURISTIQUE de la Destination Perche	100 000 €	- €	100 000 €
Action 6 : COOPERATIONS ECONOMIQUES s'appuyant sur les ressources locales	85 000 €	67 270 €	17 730 €
Action 7 : PROJET TERRITORIAL ENERGIES RENOUVELABLES : bois et méthanisation	100 000 €	- €	100 000 €
Action 8 : ACCOMPAGNEMENT RENOVATION THERMIQUE des bâtiments (services, entreprises, habitat)	250 000 €	20 832 €	229 168 €
Action 9 : COOPERATION interterritoriale et transnationale	60 000 €	- €	60 000 €
Action 10 : ANIMATION , fonctionnement, gestion, communication du GAL	319 932 €	152 827 €	167 105 €
TOTAL	1 648 932 €	518 585 €	1 130 347 €

Fait à Mortagne-au-Perche, le 24 juillet 2017

Jean Claude LENOIR

Président du Pays du Perche ornais


